

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 10. — Cl. 1.

N° 661.816

Dispositif pour le montage d'un patin sur les roues directrices d'un véhicule.

M. ADOLPHE KÉGRESSE résidant en France (Seine).

Demandé le 23 janvier 1928, à 16^h 7^m, à Paris.

Délivré le 11 mars 1929. — Publié le 30 juillet 1929.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11 § 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

On connaît déjà, par le brevet français n° 530.533 du 4 février 1921, des patins avant, pour roues directrices, montés sur le moyeu de ces dernières.

5 La présente invention a pour objet un patin du même genre, mais monté sur un axe parallèle à la fusée de l'essieu lui-même, de façon à supprimer les inconvénients d'une tête fixe, montée sur un moyeu
10 tournant, comme dans le brevet précité.

Sur le dessin annexé :

La figure 1 représente en élévation, une forme d'exécution du dispositif proposé.

15 La figure 2 en est une vue en plan (dans cette vue, la roue est supprimée).

La figure 3 est une coupe transversale.

1 (sur les trois figures), représente le patin en question. La fusée 2 est prolongée du côté extérieur par une pièce 3, supportant un tourillon 4. La même fusée reçoit
20 du côté intérieur, une autre pièce 5, portant un autre tourillon 6.

Sur les tourillons 4 et 6 (fig. 3), sont montées les têtes 7, des jambes de force 8,
25 fixées à leur partie inférieure sur le patin lui-même.

Ce dernier, comme on le voit d'après les figures, est maintenu par les jambes 8, à une certaine hauteur au-dessus du sol.

Pour maintenir le patin en position hori- 30 zontale, il est prévu un verrouillage, tel que décrit ci-après : Une pièce 9, de forme spéciale, est fixée rigide sur la fusée 2 (fig. 2 et 3). Cette pièce porte deux oreilles 10 (fig. 2) faisant ressort et se terminant 35 par une encoche 11. Dans l'encoche 11 de chacune des oreilles, viennent se loger les jambes de support 8, du côté intérieur.

Comme on le voit, les encoches des pièces à ressorts 11 maintiennent en place les 40 jambes 8, et par suite le patin 1.

Les encoches 11 ont une forme appropriée, de telle façon que, lorsqu'un effort d'une valeur déterminée se produit à une des extrémités du patin, les jambes 8 sortent 45 des encoches et y reviennent dès que l'effort en question disparaît.

Comme on le voit, ce patin se trouve articulé sur un axe parallèle et à proximité de celui de la roue. Il est maintenu horizon- 50 talement à une certaine distance du sol.

RÉSUMÉ :

1° Montage de patin pour véhicule, caractérisé en ce que les jambes réunissant ce patin à l'essieu sont articulées sur un axe 55 fixe, parallèle et à proximité de celui autour duquel tourne la roue.

Prix du fascicule : 5 francs.

2° Un patin comme ci-dessus, caractérisé | dispositif de verrouillage fixé sur la fusée
par le fait qu'il est maintenu en position | elle-même et agissant sur les jambes de 5
horizontale au-dessus d'un sol dur, par un | soutien du patin.

A. KÉGRESSE.

Par procuration :

Cabinet J. BONNET-THIRION.

Fig.1

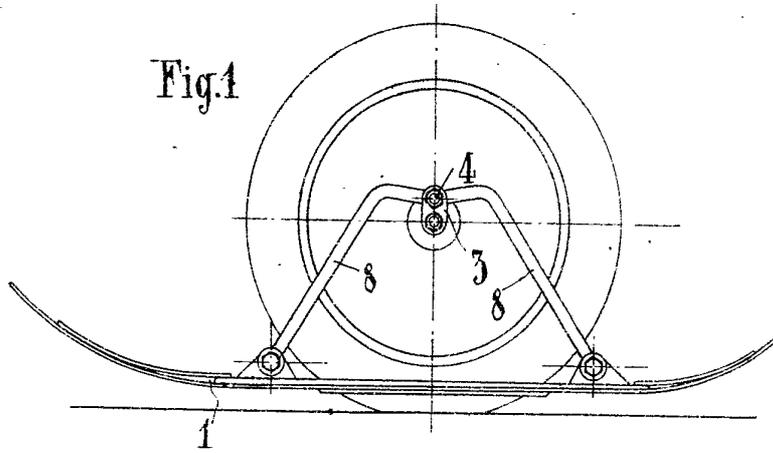


Fig.2

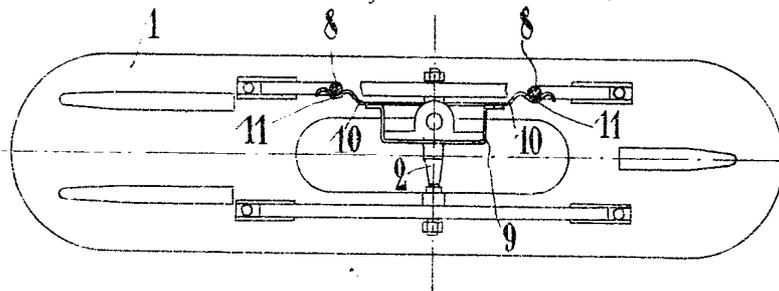


Fig.3

